PROGRAMME DE FORMATION

TVA : règles, déclarations et opérations internationales

Métiers & Certifications

RÉFÉRENCE
WF-0557

VERSION
V2026-004

ÉDITION
2 novembre 2026

DOMAINE
Métiers & Certifications

DURÉE
14 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
4 modules
17 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Déterminer si une opération est dans le champ de la TVA, imposable ou exonérée, et sa base d'imposition.
- Appliquer les règles de fait générateur et d'exigibilité aux livraisons de biens et aux prestations de services.
- Calculer la TVA déductible en respectant les conditions et les exclusions, et passer les régularisations.
- Établir et contrôler une déclaration de TVA selon le régime de l'entreprise.
- Traiter les échanges de biens dans l'Union européenne, les prestations de services internationales et l'autoliquidation.
- Traiter importations, exportations et ventes à distance, avec leurs justificatifs et obligations déclaratives.

L'essentiel de la formation

Public visé

Comptables, assistants comptables et dirigeants de PME qui établissent ou contrôlent les déclarations de TVA et doivent traiter correctement les opérations avec l'étranger.

Prérequis

Connaître les bases de la comptabilité générale (journaux, comptes de tiers, comptes de TVA) ; à défaut, suivre d'abord la leçon de WF-0553 proposée en complément.

Utiliser un tableur à un niveau courant (formules simples, filtres).

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'entreprises fictives (Menuiserie Darsac, SARL artisanale de 6 salariés ; Studio Kelvane, agence de design de 12 salariés ; Épicerie Mirabelle, commerce de détail ; Les Jardins de Vauclair, association employeuse ; Lina Ferrand, consultante indépendante ; Cabinet Valmont, cabinet d'expertise comptable — entreprises fictives, données fictives). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (qualifications d'opérations, calculs sur tableur, déclarations reconstituées, analyses d'erreurs sur des factures et des déclarations, études de cas internationales) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Plus de la moitié du temps est consacrée à la pratique (écritures, calculs sur tableur, cas, décisions, rédactions), le reste aux apports et aux évaluations. Les règles sont présentées avec leur texte de référence, relu sur Légifrance et les sites officiels à la date de production ; les taux et seuils utilisés dans les exercices sont fournis par l'énoncé ; la formation ne remplace pas un conseil juridique, fiscal ou comptable individualisé. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque exercice ; atelier de synthèse corrigé et quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : dossier TVA d'un mois d'une PME fictive (opérations nationales et internationales à qualifier, TVA collectée et déductible, régularisations, déclaration reconstituée), corrigé sur grille, et questionnaire de 15 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, modèles et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, tableaux et pièces comptables fournis aussi en format tableur accessible (en-têtes déclarés, sans cellule fusionnée), navigation au clavier, calculatrice autorisée, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **1 110 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 17 leçons — durée totale 14 h.

01 Les principes de la TVA

1. Positionnement — TVA
2. Champ d'application : imposable, exonéré ou hors champ
3. Base d'imposition et application des taux
4. Fait générateur et exigibilité
5. Atelier de synthèse — Les principes de la TVA

02 Déduire la TVA et régulariser

1. Les conditions du droit à déduction
2. Exclusions, limitations et coefficient de déduction
3. Avoirs, impayés et rectification des erreurs
4. Atelier de synthèse — Déduire la TVA et régulariser

03 Déclarer et payer la TVA

1. Régimes d'imposition et calendrier déclaratif
2. Établir la déclaration à partir des comptes
3. Crédit de TVA, contrôles et corrections
4. Atelier de synthèse — Déclarer et payer la TVA

04 Opérations internationales

1. Échanges de biens dans l'Union européenne
2. Prestations de services internationales et autoliquidation
3. Importations, exportations et ventes à distance
4. Atelier de synthèse — Opérations internationales